

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org
Point 13 de l'ordre du jour CAC/43 CRD40

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
Quarante-troisième session

Observations du Coordonnateur du CCAFRICA

NOMINATION DU COORDONNATEUR DU COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (CCAFRICA¹) a tenu une réunion virtuelle extraordinaire afin d'examiner la réponse à la lettre circulaire CL 2020/33-AFRICA, en notant que l'Ouganda est le seul pays à avoir répondu à la lettre circulaire publiée en avril 2020, relative aux nominations pour le poste de coordonnateur de la région.

Sur proposition de la Gambie, la réunion virtuelle est convenue à l'unanimité de recommander à la Commission de nommer l'Ouganda nouveau Coordonnateur pour l'Afrique. L'Ouganda a accepté cette proposition de nomination, a remercié tous les membres pour leur appui et s'est engagé à poursuivre ses travaux avec l'ensemble des délégations sur des questions d'intérêt commun dans la région.

Les membres ont reconnu l'excellente contribution du Kenya en tant que coordonnateur régional des activités du Codex dans la région.

¹ Le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, l'Éthiopie, la Gambie, le Kenya, Madagascar, le Mali, Maurice, le Maroc, le Mozambique, le Nigéria, le Sénégal, Sierra Leone; l'Afrique du Sud, le Togo, l'Ouganda, le Zimbabwe, le Secrétariat du Codex, la FAO et l'OMS ont participé à la réunion virtuelle du 16 octobre 2020.